

La révolte des Gilets jaunes n'est pas exactement une révolution, même si elle contient en elle des potentialités révolutionnaires, en particulier dans le désir de rupture avec des formes de la démocratie qui leur semblent faire la part trop belle aux classes dominantes : la démocratie parlementaire ou qualifiée de représentative est la plus dénoncée parce qu'elle paraît légitimer un « pays légal » sans devoirs réels à l'égard des électeurs. Dans le même temps, les manifestants du samedi et des ronds-points évoquent une possible dissolution de l'assemblée nationale (privilège réservé, par la constitution de la Cinquième, au président, ici celui-là même dont la démission est réclamée par ces mêmes manifestants) et le retour des Français aux urnes, démarche qui révèle un reste d'attachement à la « geste électorale parlementaire ». Cette apparente contradiction dans le discours revendicatif signale aussi le côté spontané et désordonné d'une révolte que personne n'attendait vraiment mais que beaucoup, inconsciemment ou non, espéraient, y compris nombre de royalistes. Ce qui est certain, c'est que la question de la démocratie et de ses applications, de ses formes mais aussi de son fond, de sa définition, est à nouveau posée, et qu'il serait bien dommage, là encore, que les royalistes ne participent pas à la réflexion sur ce sujet, en précisant leurs propre lecture et propositions.

Si l'on suit l'étymologie grecque du mot, la démocratie désigne « le pouvoir du peuple », dans un premier temps, mais il faut aller plus loin dans la définition : qu'est-ce que le peuple ? Son pouvoir ? Au-delà de la facile répétition incantatoire, approfondir le sens des mots, leur portée mais aussi leurs ambiguïtés, paraît nécessaire pour éviter les raccourcis et les manipulations.

